

SCI N'DIÉ

RESIDENCE LA PENDJARI

81, rue du 24 septembre – Haut Magenta
98800 Nouméa

DESCRIPTIF SOMMAIRE

A — Généralités : Le projet de résidence « LA PENDJARI » est situé sur les lots n° 105, 106 et 18 d'une surface de 25a 46ca.

Le bâtiment est à R+2 avec combles non aménagés. Les caves sont enterrées en sous-sol.

Le projet a été conçu en accord avec les services techniques de la ville de Nouméa en ce qui concerne la côte d'assise du projet (environ 30.00 NGNC).

Les logements sont répartis de part et d'autre d'une coursive centrale de desserte. Un espace central ventilé naturellement sépare les logements. Cet espace est couvert.

Les appartements sont au nombre de 33 pour 20 F2, 10 F3, et 3 F4.

Deux appartements F2 sont situés au rez-de-chaussée.

Les parkings sont sécurisés.

B — Distribution : L'accès à la résidence se fait par la rue du 24 septembre et distribue les 56 emplacements de stationnement.

Les étages sont accessibles au moyen de 2 cages d'escaliers et d'un ascenseur aux normes « personnes handicapées ».

Les appartements sont orientés sur les limites. La ventilation est traversière.

L'accès aux caves se fait par la cage d'escalier Nord.

Nous trouvons au rez-de-chaussée :

- 2 appartements F2.

A l'étage 1 :

- 10 appartements F2.
- 5 appartements F3.
- 1 appartement F4.

À l'étage 2 :

- 7 appartements F2.
- 5 appartements F3.
- 2 appartements F4.

C — Assainissement : Les eaux sont traitées conformément aux règlements en vigueur.

D — Coloris : Le projet est prévu à dominante grise (couverture : gris ou métal), aluminium anodisé naturel, murs d'enveloppe de couleur blanche ou gris clair ; les enveloppes des cages d'escalier sont prévues de couleur vive (parme) ainsi que les murs présents en parking du rez-de-chaussée (ocre – orange).

Une nuance de gris plus soutenue pourra être appliquée en linaire sous couverture et en structure rez-de-chaussée.

E — Construction :

Terrassements :

- Les terrassements incluent les déblais, remblais compactés.

Gros œuvre :

- Fondations.
- Structure, poteaux, poutres, voiles planchers, murs de soutènements, murets extérieurs en béton armé.
- Assainissement conforme aux normes en vigueur.

Plâtrerie – Cloisons – faux-plafonds :

- Conformes aux normes N.F.

- Cloisons intérieures en plaques de plâtre – faux plafonds en plâtre – enduits plâtres sur l'ensemble des voiles et maçonneries intérieures.

Charpente couverture :

- Charpente métallique et couverture tôle avec sous forgets dito.

Peinture :

- De type I3 en enveloppe extérieure, pliolite sur murets extérieurs et poteaux rez-de-chaussée.
- Acrylique en volumes intérieurs.

Electricité :

- Prises Canal SAT
- Boitiers téléphoniques
- Climatisation des chambres.
- Conforme aux normes en vigueur.
- Transformateur prévu en angle Nord du terrain.
- Appareillage de type LEGRAND ou similaire.

Ascenseur :

- Ascenseur aux normes pour personnes à mobilité réduite, desserte pour les étages 1 et 2.

Plomberie :

- Conforme aux normes N.F.
- Pare-douches
- Raccordement en attente pour lave-linge, lave-vaisselle.
- Pompe à chaleur.
- Meubles vasques en salle d'eau avec miroir.

Menuiserie aluminium :

- L'ensemble des menuiseries extérieures est en aluminium anodisé couleur naturelle. Volets roulants non prévus.

Menuiserie bois :

- Les portes, portes de placards et gaines techniques sont en bois à peindre.
- Placards aménagés avec étagères et penderie.

Revêtements :

- Les sols sont revêtus de carrelage grès émaillé 1^{er} choix 40x40 et les murs des pièces humides de faïence (volumes de douches).

Cuisine :

- Meubles bas et hauts stratifiés avec évier, four, plaque de cuisson et hotte.

G — Espaces verts : Arbres à ombrage et palmiers en zones vertes – engazonnement.

H — Clôture : La résidence est clôturée et sécurisée (portail électrique et portillon).

Avril 2012

